



19 décembre 2014

Numéro 8

Sommaire

- Surplus accumulé de la Ville et programme d'immobilisations
- Une volonté de concertation comme on en a rarement vue
- Judicieux conseils de sécurité incendie
- Une réglementation relative aux systèmes de chauffage

SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL

le 12 janvier 2015
à 19 h 30

URGENCE VOIRIE
418 851-5403
24 heures sur 24

URGENCE 911
PRÉVENTION
INCENDIE
418 851-2219

SITE WEB
www.ville-trois-pistoles.ca

Budget 2015 de la Ville de Trois-Pistoles

Le nouveau pacte fiscal entraîne son lot de répercussions

La recherche de l'équilibre budgétaire à laquelle s'est attelé le gouvernement du Québec n'est pas sans affecter directement les revenus de la Ville de Trois-Pistoles «qui doit composer avec un manque à gagner de l'ordre de 100 000\$», nous confirme la nouvelle directrice générale de la Ville, madame Pascale Rioux. On se rappellera que cette recherche de l'équilibre budgétaire à amener le gouvernement du Québec à établir un nouveau pacte fiscal touchant directement les revenus des municipalités. Pour la Ville de Trois-Pistoles, nous précise madame Rioux, ce nouveau pacte fiscal se traduit par des baisses de 66 000\$ au chapitre de la compensation tenant lieu de taxes foncières et de 32 600\$ au chapitre de la péréquation.

«Malgré un transfert accru de responsabilités dans le champ des municipalités et malgré une augmentation inévitable des dépenses que cela entraîne, la Ville a su faire preuve d'une gestion rigoureuse et équilibrée de son budget», de commenter la directrice générale. Ainsi, la Ville de Trois-Pistoles a-t-elle choisi de puiser dans ses propres surplus et dans certaines de ses réserves afin de combler l'écart financier engendré par le nouveau pacte fiscal et, du fait même, minimiser le fardeau fiscal des contribuables. Cette approche est quantifiable: alors que la Ville aurait été dans l'obligation d'augmenter l'impôt foncier des contribuables de 0,06\$ du 100 \$ d'évaluation afin de

pouvoir combler le manque à gagner découlant du nouveau pacte fiscal, elle a pu limiter cette hausse à 0,02\$ du 100\$ d'évaluation, la taxation foncière passant donc de 1,46\$ qu'elle était en 2014 à 1,48\$ pour l'année 2015.

Au chapitre des revenus pour l'année 2015, la Ville de Trois-Pistoles prévoit percevoir un montant de 3 662 634\$ en revenus de taxes, ce qui représente une augmentation de 93 762\$ par rapport à 2014. Par contre, les paiements tenant lieu de taxes devraient s'établir à 489 462\$ (en baisse de 65 675 \$), les revenus de sources locales devraient plafonner à 577 500\$ (en baisse de 13 000\$) alors que les paiements de transfert devraient atteindre un montant de 742 349\$ (en baisse de 55 432 \$).

Le budget 2015 de la Ville: 5 471 955\$

C'est le 18 décembre dernier que la Ville de Trois-Pistoles procédait à l'adoption de ses prévisions budgétaires pour l'année 2015, lesquelles s'élèvent à 5 471 955\$, en baisse de 40 600\$ par rapport aux prévisions établies pour l'année 2014. Les dépenses projetées pour les principaux départements nous indiquent ce qui suit: des dépenses de 811 185\$ pour l'administration générale, en hausse de 22 589\$ par rapport à 2014; de 550 463\$ à la sécurité publique, en hausse de 18 636\$; de 833 661\$ au transport, une hausse de 25 554\$ due à des travaux de ponceau prévus pour 2015; de 1 014 142\$ en hygiène du milieu, une hausse de 79 572\$ attribuable

en majeure partie à l'implantation d'une troisième voie de cueillette au printemps 2015, celle des déchets organiques (bacs bruns); de 248 601\$ en aménagement et urbanisme, une baisse de 28 000\$ qui s'explique par l'abolition du versement de la quote-part municipale pour le maintien du bureau d'information touristique route 132, lequel ne sera pas en opération en 2015; de 1 092 006\$ en loisirs et culture, sans variation avec 2014. Ajoutons que les frais de financement (paiement des intérêts) devraient s'élever à 321 261\$ en 2015, en baisse de 3 800\$ par rapport à 2014 alors que les remboursements en capital totaliseront 770 589\$, soit 15 300\$ de moins qu'en 2014. Pour les autres champs de taxation, on notera le maintien des coûts pour les services d'eau et d'égout à 383\$ pour une résidence unifamiliale mais une hausse de 21\$ pour la gestion des matières résiduelles, laquelle passe de 169\$ à 190\$ en raison de l'implantation du nouveau service de cueillette des déchets domestiques. «La valeur moyenne au rôle d'évaluation d'une résidence unifamiliale à Trois-Pistoles étant de 110 713\$, la hausse moyenne pour 2015, toutes taxes confondues, se chiffre donc, pour une telle résidence, à 43,15\$, soit un pourcentage d'augmentation de 1,99%», nous précise la directrice générale Pascale Rioux. Mentionnons enfin qu'à moins d'imprévus pouvant survenir d'ici le 31 décembre, la Ville de Trois-Pistoles prévoit enregistrer un excédent des revenus sur les dépenses d'environ 175 000\$ pour l'année 2014.

Budget 2015 de la Ville de Trois-Pistoles

Surplus accumulé et programme d'immobilisations

Alors qu'il était de 1 177 139\$ au 31 décembre 2013, la Ville de Trois-Pistoles prévoit affecter 705 473\$ aux investissements pour l'année 2014. Ce qui laissera un solde de 471 666 \$ auquel on ajoute le surplus estimé de 175 000 \$ au 31 décembre 2014. «À même ce surplus, la Ville entend affecter un montant de 252 453\$ afin d'équilibrer son budget d'opération 2015 afin de payer comptant certains investissements», nous explique la directrice générale Pascale Rioux. Le solde estimé du surplus au 31 décembre 2015 devrait être de l'ordre de 394 213\$. Un regard sur le service de la dette de la Ville: on nous précise que la dette à long terme s'établissait à 10 404 836\$ au 31 décembre 2013, à laquelle s'est ajouté un montant de 578 100\$ en 2014. Par contre, la Ville ayant effectué des remboursements pour un montant de 829 185\$, sa dette à long terme au 31 décembre 2014 se situe à 10 153 750\$. Il convient de préciser que la dette totale de

la Ville inclut une portion qui est à la charge de d'autres débiteurs sous forme d'engagement de remboursements pour un montant de 2 653 386 \$. Ce qui laisse une charge nette à la Ville d'un peu plus de 7 500 000 \$.

Programme d'immobilisations 2015-2017

La Ville de Trois-Pistoles projette des investissements en immobilisations qui pourraient totaliser 9 043 414\$ pour l'année 2015, en plus d'une somme de 100 000\$, puisée dans le fonds de roulement, pour l'entretien des étangs aérés, des travaux qui n'ont pu être réalisés en 2014 tel qu'il était prévu mais qui demeurent de première nécessité tenant compte que ces étangs ont été aménagés il y a déjà tout près de vingt-cinq ans. L'investissement majeur prévu pour 2015 concerne la réhabilitation d'une partie de la rue Notre-Dame Est et de la rue Jean-Rioux Sud au coût de 7,2 M\$, projet dont la Ville souhaite fortement la réalisation pour 2015.

Au service des travaux publics, la Ville prévoit un investissement de 235 000\$ pour l'acquisition d'un camion 10 roues en remplacement de l'équipement actuel devenu désuet. Deux investissements jugés nécessaires au chapitre des infrastructures en loisirs: la réfection du bassin de la piscine pour un montant de 35 000\$ et la refonte complète des terrains de tennis pour un montant de 40 000\$. Aussi au programme: renouvellement de matériel et d'équipements devenus désuets dans les infrastructures culturelles (5 000\$) et au service des incendies (30 600\$).

Projets d'immobilisations pour 2016 et 2017: remplacement de la resurfaçage (Zamboni) à l'aréna Bertrand-Lepage (2016) et réhabilitation de la rue Notre-Dame Ouest (2017). Pour les années 2015, 2016 et 2017, le programme d'immobilisations de la Ville de Trois-Pistoles totalise des investissements qui pourraient atteindre 17 824 414\$.

AVIS PUBLIC

Le « Règlement no 806 ayant pour objet d'approuver les prévisions budgétaires 2015 de la Ville de Trois-Pistoles et d'imposer les taxes et compensations » entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2015. Ce règlement a été adopté le 18 décembre 2014. Une copie est disponible à l'hôtel de ville.

Donné à Trois-Pistoles ce 19 décembre 2014.

Benoit Rheault, greffier

Nos meilleurs vœux

Les membres du Conseil municipal de la Ville de Trois-Pistoles se joignent au personnel de la Ville pour vous adresser ses meilleurs vœux à l'occasion de Noël et du Nouvel An. La Ville profite de cette occasion privilégiée pour vous exprimer sa reconnaissance pour votre appui et votre solidarité. Tous et toutes, soyez comblés dans vos cœurs et que l'année 2015 soit empreinte de paix, de bonheur et de chaleur humaine.

Stationnement de nuit

La Ville de Trois-Pistoles vous rappelle qu'il est strictement interdit de stationner vos véhicules dans les rues de la municipalité entre 23h00 et 07h00. Cette interdiction demeure en vigueur jusqu'au 15 avril prochain. Nous demandons la collaboration de tous et de toutes.

Une volonté de concertation comme on en a rarement vue

Que les secteurs sportifs, culturels et sociocommunautaires du milieu s'assoient autour d'une même table dans un effort collectif de concertation reste du domaine du déjà-vu. Mais que les discussions et les échanges tenus autour de cette même table aboutissent à la création d'un outil bien concret de concertation, voilà qui est plutôt du domaine du rarement vu. C'est pourtant ce qui résulte d'une rencontre tenue le 25 novembre dernier et initiée par le directeur des loisirs Frédéric Jean et par la directrice de la culture et des communications Sara Amélie Bellavance.

Tant les organisateurs d'événements que la population en général sortent gagnants de cette approche devant assurer une meilleure coordination de l'ensemble des acti-

vités offertes dans le milieu. Un constat vient d'ailleurs fortement appuyé cette orientation: ce sont plus de 120 événements différents qui s'adressent, bon an mal an, été comme hiver, à la clientèle locale, tant celle des jeunes que celle des adultes. De là la pertinence de tenir à jour un répertoire indiquant qui fait quoi et quand. Il permettra également de voir si certaines activités pourraient être jumelées sans que l'une nuise à l'autre. La chose est possible, comme l'ont démontré, à l'été 2014, l'organisation du nouveau Festival des Isles et celle du baseball senior.

Les différents intervenants ont aussi convenu de se réunir deux fois l'an pour ajuster le tir si besoin il y avait et pour voir si des améliorations ne pourraient pas être apportées à la

formule. Les organisateurs d'événements tiennent à ce que le nouvel outil de travail soit tenu à jour en temps réel, gage d'une plus grande cohésion. C'est le personnel de l'hôtel de ville qui a pour mandat de tenir le répertoire à jour à partir des informations fournies par les organisateurs d'événements.

Le répertoire sera acheminé par courriel à tous les trois mois aux organisateurs d'événements. On pourra aussi l'obtenir en en faisant la demande à Sara Amélie Bellavance ou à Line Dionne à l'hôtel de ville. Une démarche similaire ayant cours dans l'ensemble de la MRC, l'information locale pourra aussi être diffusée dans les autres municipalités via les services de l'agente de développement culturel Amélie Brière.

LES FÊTES EN LOISIRS

à Trois-Pistoles

AIRE DE JEUX ADRIEN-CÔTÉ

Ouverte à tous les jours du 22 décembre 2014 au 4 janvier 2015

De 9 h à 22 h (local des patineurs ouvert au Centre culturel selon la température)
Fermé le 25 décembre 2014 et le 1^{er} janvier 2015

Patinage libre (priorité aux patineurs)

Tous les jours 13 h 00 à 14 h 30

18 h 00 à 19 h 30

Hockey et activités libres : en tout temps en dehors de ces heures

Information : 418 851-2924 (aréna)



PISCINE RÉGIONALE DES BASQUES

Horaire des baignades libres

Samedi 20 décembre 13 h 30 à 15 h 00

Dimanche 21 décembre 13 h 30 à 15 h 00

Lundi 22 décembre 13 h 30 à 15 h 00

20 h 00 à 21 h 15

Mardi 23 décembre 12 h 00 à 13 h 00

13 h 30 à 15 h 00

19 h 00 à 20 h 30

Mercredi 24 décembre 13 h 30 à 15 h 00

Samedi 27 décembre 13 h 30 à 15 h 00

Dimanche 28 décembre 13 h 30 à 15 h 00

Lundi 29 décembre 13 h 30 à 15 h 00

20 h 00 à 21 h 15

Mardi 30 décembre 12 h 00 à 13 h 00

13 h 30 à 15 h 00

19 h 00 à 20 h 00

Mercredi 31 décembre 13 h 30 à 15 h 00

Samedi 3 janvier 13 h 30 à 15 h 00

Dimanche 4 janvier 13 h 30 à 15 h 00

Lundi 5 janvier 13 h 30 à 15 h 00

20 h 00 à 21 h 15

Familial

Familial

Familial

Adulte

Adulte

Familial

Familial

Familial

Familial

Familial

Familial

Familial

Adulte

Adulte

Familial

Familial

Familial

Familial

Adulte



Inscriptions pour les cours enfants et adultes à compter du 8 décembre 2014 directement à la piscine ou par téléphone au 418 851-4864. La prochaine session de cours pour enfants et adultes débutera la semaine du 12 janvier 2015
Information : 418 851-4864 poste 1

BIBLIOTHÈQUE ANNE-MARIE-D'AMOURS

Heures d'ouverture

Samedi 20 décembre 09 h 30 à 11 h 30

Lundi 22 décembre 13 h 30 à 16 h 00

Mardi 23 décembre 13 h 30 à 17 h 00

Lundi 29 décembre 13 h 30 à 16 h 00

Mardi 30 décembre 13 h 30 à 17 h 00

09 h 30 à 11 h 30

13 h 30 à 16 h 00

13 h 30 à 17 h 00

13 h 30 à 16 h 00

13 h 30 à 17 h 00

* Retour à l'horaire régulier à compter du 5 janvier 2015



145, rue de l'Aréna
418 851-2374

CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE DES BASQUES

Horaire

Lundi 22 décembre 08 h 30 à 11 h 00 et 14 h 30 à 21 h 00

Mardi 23 décembre 14 h 30 à 18 h 30

Vendredi 26 décembre 08 h 30 à 11 h 00 et 14 h 30 à 21 h 00

Samedi 27 décembre 09 h 00 à 12 h 00

Dimanche 28 décembre 13 h 30 à 15 h 30

Lundi 29 décembre 08 h 30 à 11 h 00 et 14 h 30 à 21 h 00

Mardi 30 décembre 14 h 30 à 18 h 30

Vendredi 2 janvier 08 h 30 à 11 h 00 et 14 h 30 à 21 h 00

Samedi 3 janvier 09 h 00 à 12 h 00

Dimanche 4 janvier 13 h 30 à 15 h 30

111, rue de l'Aréna
418 851-4864 poste 2

Reprise de l'horaire normal à partir du 5 janvier 2015



SPÉCIAL ÉTUDIANT POUR LES FÊTES

Spécial mois janvier

2 semaines pour 20\$
1 mois pour 30\$

Certificat-cadeau disponible
Prenez un abonnement de trois mois au prix courant et recevez un mois gratuit!

Offre valide jusqu'au 31 janvier 2015

ARÉNA BERTRAND-LEPAGE

Patinage libre (toujours gratuit)

Vendredi 19 décembre 13 h 00 à 14 h 30

18 h 00 à 19 h 00

Partie de hockey les « Hauts » vs les « Bas » à 19 h 30

Samedi 20 décembre 12 h 30 à 14 h 00

Dimanche 21 décembre 13 h 30 à 15 h 00

Lundi 22 décembre 13 h 00 à 14 h 30

Mardi 23 décembre 15 h 30 à 16 h 30

Vendredi 26 décembre 18 h 00 à 19 h 00

Dimanche 28 décembre 15 h 00 à 16 h 30

Lundi 29 décembre 13 h 30 à 15 h 00

Mardi 30 décembre 15 h 00 à 16 h 30

Samedi 3 janvier 12 h 30 à 14 h 00

Dimanche 4 janvier 15 h 00 à 16 h 30

Lundi 5 janvier 13 h 00 à 14 h 30



Il est possible de réserver la glace de l'Aréna Bertrand-Lepage durant la période des Fêtes.
Information : 418 851-2924

RESSOURCES FAMILLES DES BASQUES

Step-entraînement : Activité de remise en forme avec bébé dans les sentiers du Camping municipal de Trois-Pistoles.

• Les mardis de 13 h 15 à 14 h 15 du 27 janvier au 17 mars 2015. 15 \$/session. Zumba parents/enfants : Dansez au rythme de la musique.

• Les mercredis de 18 h 30 à 19 h 30 au Centre culturel, du 28 janvier au 25 mars 2015 (enfants de 4 à 12 ans).

Contactez Ressources familles : 418 851-2662

ACTIVITÉS SESSION HIVER 2015

KARATÉ (KEMPO TAIKIDI)

14 janvier au 27 mai 2015

Mercredi 18 h 30 à 20 h 45

Claude Lapointe - 418 714-2293

YOGA

Mardi 18 h 45 et 19 h 45

Johanne Martel - 418 851-2519

COURS DE PIANO

Nathalie Clément 418 894-9400 ou 418 851-2954

COURS DE ZUMBA

Inscription : Jenifer Leblond 418 854-6238

TAI CHI TAOÏSTE

Débutants : 3 et 4 février 2015

Information et inscription :

418 851-6747

COURS DE DANSE

Lundi : Hip-Hop, et danse contemporaine

Samedi : Danse créative, Jazz Funky et Hip Hop

Professeur : Soraida Caron

Information et inscription : 418 851-2581 ou

soraidacaron@outlook.com

GYMNASTIQUE (CLUB LES GYMNOSS)

Début des activités : 26 janvier 2015

Récréatif, Pré-compétitif

Informations et inscriptions : Dès le 6 janvier par

tél. auprès de : Caroline Sirois au 418 851-1505

STEP - AÉROBIE

Lundi et Mercredi (Intermédiaire)

Inscription: Sophie Lauzier, 418 851-2464

BADMINTON

12 janvier au 20 avril 2014

Lundi 19 h 15 à 20 h 45 ou

20 h 45 à 22 h 15

Inscription : Hôtel de ville - 418 851-1995

VOLLEYBALL

14 janvier au 16 avril 2015

Mercredi (féminin) 19 h 15 à 20 h 45

Jeudi (masculin) 20 h 00 à 21 h 30

Inscription : Hôtel de ville - 418 851-1995

BASKETBALL FÉMININ

13 janvier au 14 avril 2015

Mardi 19 h 30 à 21 h

Inscription : Hôtel de ville - 418 851-1995

SENTIERS DE MARCHÉ, SKI, RAQUETTES

AU CAMPING MUNICIPAL

Raquettes disponibles sur réservation à

l'aréna 418 851-2924



Ville de Trois-Pistoles

www.ville-trois-pistoles.ca

D'importantes informations sur l'installation d'un nouvel appareil de chauffage et sur la sécurité-incendie en ce temps des Fêtes

Nouvel appareil de chauffage

L'inspecteur des bâtiments de la Ville de Trois-Pistoles vous informe que l'installation d'un appareil de chauffage au combustible ne peut se faire sans l'obtention d'un permis de construction et que plusieurs normes doivent être respectées. Parmi ces normes, retenons que la Ville exige que l'installation ou la modification d'un appareil de chauffage au combustible, ainsi que l'installation d'un réservoir de mazout ou de propane, soient réalisées par un entrepreneur titulaire d'une licence de la Régie du bâtiment du Québec s'appliquant pour ce type de travaux. De plus, le bâtiment dans lequel se font ces installations doit être muni d'un extincteur portatif affichant au minimum la classification 2A-10BC d'une capacité minimale de cinq livres ainsi que d'un détecteur de monoxyde de carbone. Pour toute demande d'information à ce

sujet et pour l'obtention de votre permis, vous devez vous adresser à l'inspecteur des bâtiments, monsieur Jean-Sébastien Joly, au 418-851-2215. Les bureaux de l'inspecteur en bâtiment sont situés à la caserne des pompiers de Trois-Pistoles, 289 rue Notre-Dame Est.

Conseils en sécurité-incendie

Le directeur du Service des incendies de la Ville de Trois-Pistoles, monsieur Pascal Rousseau, vous fournit quelques précieux conseils de sécurité-incendie en ce temps des Fêtes. Rappelons que pour toute information relative à la sécurité-incendie, vous êtes invités à communiquer avec monsieur Rousseau, à la caserne des pompiers, 418-851-2219.

Concernant les sapins naturels: - les choisir fraîchement coupés alors que les aiguilles sont encore vertes et ne se détachent pas; - couper le tronc en biseau, même si l'arbre est acheté déjà coupé, la nouvelle coupe aidant à

absorber l'eau; - les Fêtes terminées, ne pas entreposer le sapin à l'intérieur, dans un garage, un cabanon ou près de la maison et ne pas le brûler dans la cheminée ou le poêle à bois.

Concernant les décorations: - si vous utilisez un cordon de rallonge, s'assurer qu'il est homologué par un organisme reconnu tel CSA ou ULC; - éviter les cordons trop longs qu'il faut enrouler; - ne pas faire passer le cordon sous un tapis ou une carpe; - éviter de surcharger les prises de courant.

Concernant les guirlandes de lumières: - s'assurer qu'elles soient homologuées par CSA ou ULC; - qu'elles ne soient pas fendillées ou séchées; - qu'elles soient éteintes si vous devez quitter; - qu'elles soient sources de joie et d'esprit chaleureux et non sources d'incidents malheureux.

Les brèves de l'hôtel de ville

Horaire des Fêtes à l'hôtel de ville: veuillez noter que les bureaux administratifs de l'hôtel de ville de Trois-Pistoles seront fermés du mercredi 24 décembre au vendredi 2 janvier inclusivement. Retour à l'horaire normal le lundi 5 janvier 2015.

Permis de construction et rénovation: le service pour l'attribution des permis de construction et/ou de rénovation sera fermé du lundi 22 décembre au lundi 5 janvier inclusivement. Retour du service le mardi 6 janvier 2015.

Horaire des cueillettes par Récupération des Basques: aucun changement pour la cueillette du lundi 22 décembre qui se fera tel que prévu. Par contre, la cueillette qui devait se faire le jeudi 25 décembre est reportée au lundi 29 décembre et celle qui devait se faire le vendredi 26 décembre est reportée au mardi 30 décembre. Vous devez également noter qu'il n'y aura aucune cueillette les 1er et 2 janvier 2015. Retour à l'horaire normal

dès le lundi 5 janvier 2015.

Dîner des familles le 18 janvier ET NON LE 11: contrairement à une information dont vous auriez pu prendre connaissance, le grand dîner des familles organisé par le Conseil 3917 des Chevaliers de Colomb de Trois-Pistoles et le Secteur pastoral des Basques aura bel et bien lieu le dimanche 18 janvier 2015 et non le 11. Votre rendez-vous: dès 11h00 au Centre colombien, rue Jean-Rioux Nord à Trois-Pistoles. Un repas chaud sera servi à 11h30. On profitera de l'occasion pour souligner la présence des familles ayant fait baptiser un nouveau-né au cours de la dernière année. Le coût du repas est de 15\$ pour les adultes, 7\$ pour les 6 à 12 ans et c'est gratuit pour les 0 à 5 ans. Il faut réserver ses billets avant le 12 janvier en communiquant avec Ruth Côté au 418-851-1049 ou avec le Grand Chevalier du Conseil 3917, Denis Pelletier, au 418-851-1800. Vous y êtes attendus en très grand nombre.

Cueillette des arbres de Noël: comme le veut la tradition depuis déjà plusieurs années, il y aura cueillette de vos arbres de Noël. Elle se fera cette année **le mercredi 14 janvier**. On vous demande de placer vos arbres près de la voie publique la veille.

Pompiers recherchés: le service de protection contre les incendies de la Ville de Trois-Pistoles offre des postes de pompiers à temps partiel. Pour soumettre votre candidature, on vous demande de communiquer avec le directeur du service, monsieur Pascal Rousseau, soit par courriel à p.rousseau@ville-trois-pistoles.ca, soit par téléphone au 418-851-2219.

La pensée du moment: «À l'époque où je fréquentais l'école, ils m'ont demandé ce que je voulais être quand je serai grand. J'ai répondu: «Heureux». Ils m'ont dit que je n'avais pas compris la question. Je leur ai dit qu'ils n'avaient rien compris à la vie.» - **John Lennon.**

AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Une demande de dérogation mineure a été produite pour construire de manière permanente un escalier de secours le long du mur actuel sud-ouest du bâtiment principal (épicerie) situé au 77 rue Pelletier à Trois-Pistoles.

La dérogation demandée consiste à rendre réputé conforme cet escalier avec une marge de recul latérale de 0,15 mètre plutôt que 1 mètre en dérogeant ainsi à l'article 6.4 du Règlement no 591 de zonage.

Prenez avis que le Conseil de ville aura à statuer sur cette demande de dérogation mineure lors de sa séance ordinaire qui aura lieu le 12 janvier 2015 à 19h30, à l'hôtel de ville, 5 rue Notre-Dame Est, Trois-Pistoles, GOL 4K0. Tout intéressé pourra alors se faire entendre par le Conseil relativement à celle-ci, ou encore, peut faire parvenir ses commentaires par écrit, à l'attention du soussigné, à l'adresse précédente, et ce avant la tenue de cette séance.

Donné à Trois-Pistoles, ce 19 décembre 2014.

Benoit Rheault, greffier